

La diversité, l'inclusion et l'égalité chez Pro Infirmis

Introduction

La diversité, l'inclusion et l'égalité sont importantes pour Pro Infirmis.
Qu'est-ce que cela veut dire ?

Diversité

Chaque personne est différente et unique.

Et chaque personne a ses points forts.

C'est cela, la **diversité**.

Chez Pro Infirmis, nous trouvons que la diversité est une chose importante.

Chez Pro Infirmis, nous soutenons la diversité.

Inclusion

L'**inclusion**, cela veut dire : tout le monde peut participer.

Toutes les personnes qui travaillent chez Pro Infirmis ont :

- des personnalités différentes
- des points forts différents
- des parcours de vie différents.

Elles apportent tout cela dans leur travail.

Pro Infirmis emploie aussi des collaborateurs et collaboratrices
en situation de handicap.

Chez Pro Infirmis, chacun peut donner son avis et se développer
dans son travail.

Egalité

Pro Infirmis soutient l'**égalité**.

Cela veut dire : dans nos équipes, toutes les personnes ont les mêmes chances

et les mêmes droits.

On ne fait pas de différence selon :

- le genre
- l'âge
- l'origine
- la religion
- ou le handicap.

Les principes de Pro Infirmis pour la diversité, l'inclusion et l'égalité

Les **principes**, c'est comme des règles.

Dans ce document, les principes expliquent :

- c'est quoi la diversité, l'inclusion et l'égalité chez Pro Infirmis.
- comment nous travaillons tous ensemble.
- quels objectifs nous avons chez Pro Infirmis.

Ces principes font partie de notre stratégie.

Le 19 décembre 2024, la Direction de Pro Infirmis a dit oui à ces principes.

Les principes peuvent changer avec le temps.

Si les principes changent, nous les adaptons.

Le plan d'action

En plus des principes, Pro Infirmis a aussi un **plan d'action**.

Un plan d'action est un plan qui explique comment faire les choses.

Le plan d'action explique comment nous devons appliquer nos principes.

Par exemple :

Le plan d'action explique comment Pro Infirmis soutient les collaborateurs et collaboratrices en situation de handicap.

Voici les principes de Pro Infirmis

- **Nous soutenons la diversité de chacun et chacune**

La diversité a beaucoup d'avantages.

Grâce à la diversité, on travaille de manière créative et efficace.

C'est positif pour le bien-être et pour la réussite de tout le monde.

- **Nous offrons un environnement de travail inclusif**

Nous soutenons chaque personne.

Nous encourageons l'esprit d'équipe.

Tout le monde doit pouvoir se sentir bien et être soi-même.

- **Nous offrons un environnement de travail positif**

Nous donnons les mêmes chances à tout le monde.

Nous faisons disparaître les barrières culturelles.

Nous sommes **contre** les discriminations.

- **Nous respectons la CDPH**

CDPH est l'abréviation de **C**onvention de l'**ONU** pour les **d**roits des **p**ersonnes **h**andicapées.

La CDPH est comme une loi. Elle défend les droits des personnes en situation de handicap.

- **Nous montrons l'exemple**

Nous faisons ce que nous attendons des autres :

Nous nous engageons pour l'inclusion.

Nous employons des collaborateurs et collaboratrices en situation de handicap.

Ainsi les gens ont confiance en Pro Infirmis et ils ont envie de travailler chez nous.

Voici comment nous soutenons l'inclusion

- **Travail sans obstacles**

Nous offrons un environnement de travail sans obstacles :

Il est important pour nous que les personnes en situation de handicap puissent travailler chez nous. Les postes de travail sont accessibles.

Nous éliminons aussi les barrières dans la communication et l'informatique.

- **Ambiance inclusive**

Pro Infirmis offre une ambiance de travail inclusive.

Cela permet à tout le monde de participer.

Dans nos équipes, chaque personne est différente.

Chaque personne a des points forts et des points faibles.

Nous soutenons une collaboration **sans** discrimination.

- **Respect et protection**

Le respect de tous est important pour nous.

Nous organisons régulièrement des formations.

Nous soutenons ainsi les bonnes relations entre toutes les personnes.

Si quelqu'un dépasse une limite, nous agissons.

Par exemple, en cas de :

- discrimination
- harcèlement sexuel
- mobbing

Nous sommes **contre** les discriminations.

- **Suivi de notre travail**

Nous regardons régulièrement si nos principes : diversité, inclusion et égalité, sont bien appliqués dans notre travail.

Par exemple, en demandant l'opinion des collaborateurs et collaboratrices.